



12 octobre 2009

POLITIQUE RSE

Principes Généraux

Le groupe DCNS a lancé la démarche Championship. Dans ce cadre, la « Responsabilité Sociale d'Entreprise » est précisée :

- en prenant en compte les attentes exprimées par ses « Parties Prenantes » internes et externes: *Personnels, Clients, Partenaires, Fournisseurs et Sous-Traitants, Actionnaires, Institutions Nationales & Collectivités Territoriales, Institutions Internationales...*
- en recherchant des relations durables avec celles-ci, fondées sur un progrès continu et la recherche d'un « intérêt mutuellement bénéfique ».

Système de Management

La gouvernance du groupe DCNS s'exerce dans le respect des textes, normes et référentiels en vigueur relatifs à la protection de l'environnement, aux droits sociaux et aux principes de gouvernance définis en particulier dans la « Résolution du Parlement européen du 13 mars 2007 », les « Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE », les « Conventions fondamentales du travail de l'OIT ».

En appui de cette gouvernance, le groupe DCNS a formalisé en octobre 2008 un Code d'Ethique dont la finalité est :

- de progresser d'une manière permanente dans la conduite des relations avec les Parties Prenantes du Groupe
- de généraliser les comportements de respect et d'intégrité au sein du Groupe

Lignes directrices

Le groupe DCNS souhaite mettre à la disposition de ses clients des produits et services innovants, compétitifs et respectueux des engagements contractuels. Le groupe DCNS contribuera à l'amélioration de ceux-ci au travers de l'éco-conception et de la prise en compte du cycle de vie du produit (*de la conception au recyclage*).

En prolongement de ses politiques « environnementale », « santé et sécurité au travail », « ressources humaines », le groupe DCNS se prépare à répondre aux préconisations de la future « norme » internationale ISO 26000. A ce titre, il mènera des audits périodiques auprès de ses fournisseurs et de ses sous-traitants afin de s'assurer du respect des engagements pris par ceux-ci dans les domaines « Environnement, Social, Gouvernance (ESG) ».

Le groupe DCNS s'engage à fournir aux commissaires aux comptes, ainsi qu'aux auditeurs externes qui seraient mandatés par le Conseil d'administration, les informations leur permettant d'effectuer les rapports d'examen annuel légaux, ou les analyses complémentaires demandées. Cette diffusion d'information s'effectue dans le cadre des textes législatifs et réglementaires applicables au Secteur de la Défense et de la Sécurité Nationale.

Patrick BOISSIER
Président Directeur Général